

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais

Infos

Mensuel d'information



allennes.fr



[ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)

OCTOBRE



2022



SOMMAIRE

- Edito **PAGE 1**
- Calendrier des évènements **PAGE 2**
- Portail famille **PAGE 3**
- Atelier mémoire
- Police Municipale
- Inscription au repas des personnes âgées de 68 ans et plus
- Collecte des encombrants
- Information distribution colis des personnes âgées de 70 ans et plus **PAGE 4**
- Réseau médiathèques de la Haute Deûle
- Expression politique



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

Attention : l'activité colis reste
suspendue

EDITO

Il est beaucoup question en ce moment de la hausse du coût des énergies. Le gouvernement s'emploie à préserver les personnes à faibles revenus par des aides ponctuelles et en limitant les hausses de tarifs. Malheureusement il n'existe aucun dispositif en direction des collectivités et les factures d'énergie impacteront fortement les budgets.

Dans cette perspective nous réfléchissons aux actions à mettre en œuvre afin de réduire les coûts. Ainsi nous pensons, comme beaucoup de municipalités, à limiter les dépenses en matière d'éclairage public, à mieux gérer le chauffage des bâtiments notamment ceux qui sont gros consommateurs d'énergie, sauf bien entendu les écoles et les garderies.

Nous espérons que les mesures prises seront temporaires car dépendantes de la situation particulière du moment.

Pour clore cet édito sur une note positive, nous vous informons que le complexe scolaire est opérationnel et que l'inauguration aura lieu le 14 octobre à 18 heures.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 4 OCTOBRE à 19h – Salle du Conseil en mairie

Face au contexte sanitaire, port du masque à votre convenance.



Calendrier des Evènements

Allennes
Les Marais



Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

sont heureux de vous convier à l'INAUGURATION DU COMPLEXE SCOLAIRE

Rue de Verdun

le VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 à 18h

BOURSE
aux vêtements

COMITE ALLENNOIS DE SOLIDARITE

BOURSE AUX VETEMENTS AUTOMNE-HIVER
SALLE LEO LAGRANGE, rue de Verdun.

SAMEDI 22 OCTOBRE de 8h30 à 15h30 non-stop.

Enregistrement des articles : **Vendredi 21 octobre** de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30

Il vous sera demandé 10 cts par article déposé avec un maximum de 20 articles de 0 à 3 ans et de 20 articles enfants à partir de 4 ans et adultes confondus.

Week-end jeux avec La confrérie du jeu

Salle Bérangère, Rue de Verdun

- Le 19 novembre de 9h à 19h30 : tournoi inter-association
1er tournoi ludique (inter-association) "la cour à jeux" organisé par la Confrérie du Jeu - 12 équipes composées de 4 joueurs se défieront sur 12 jeux de stratégie différents.
inscription 20€ / équipe

*Petite restauration et boissons en vente sur place.
Les visiteurs sont les bienvenus pour observer et découvrir les jeux durant les différentes parties.
Renseignements et inscription uniquement par mail à cette adresse : confreriedujeu59@gmail.com*

- Le 20 novembre de 10h à 19h : journée découverte des jeux de société
Journée découverte des jeux de société et mini tournoi.
Entrée et participation gratuite pour tous (niveau débutant, amateur ou confirmé)
Venez découvrir le monde du jeu de société moderne dans une ambiance conviviale.
Petite restauration et boissons en vente sur place.



CONCERT D'AUTOMNE

Samedi 5 novembre à 20h

Salle Léo Lagrange
Allennes les Marais



Ouverture des portes à 19h30
Entrée gratuite

IPNS



La facture correspondant aux activités périscolaires de **SEPTEMBRE** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



POLICE MUNICIPALE

EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, TOUTES LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE S'APPLIQUENT AUSSI !

Les trottinettes électriques sont classifiées dans le code de la route comme **engin de déplacement personnel motorisé (EDPM)**. Les règles spécifiques applicables sont prévues et réprimées par les articles **R412-43-1 à R412-43-3 du code de la route**.

Les infractions les plus courantes :

INFRACTIONS	MONTANT DE L'AMENDE
Port d'un casque audio, d'oreillettes, d'écouteurs, téléphone en main	135 €
Absence de gilet rétro-réfléchissant de nuit et par mauvaise visibilité	35 €
Transport d'un passager	35 €
Engin débridé dépassant les 25 km/h	jusqu'à 1 500 €
Circulation sur le trottoir	135 €
Absence d'éclairage avant/arrière, pas d'avertisseur sonore	35 €
Dispositif de freinage peu efficace	11 €
Conducteur de moins de 12 ans	35 €
Absence d'assurance (responsabilité civile)	de 500 à 3 750 €



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les **mardis 4 et 25 octobre** de **14h15 à 16h** à la salle « COLUCHE ».



REPAS DES AINÉS DES PERSONNES AGÉES DE 68 ANS ET PLUS

LE 6 NOVEMBRE

Les inscriptions au repas des personnes âgées de 68 ans et plus se feront à compter du **1^{er} octobre en Mairie**.

Date limite d'inscription : **22 octobre**.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

VENDREDI 28 OCTOBRE

(Veuillez sortir vos encombrants la veille du ramassage).



COLIS DE NOËL DES AINÉS AGES DE 70 ANS ET PLUS

La distribution des colis de Noël se fera le **10 décembre de 9h30 à 11h**, dans la salle de Conseil en Mairie.

Les bulletins d'inscription vont être distribués début octobre. **La date butoir de retour est le 10 novembre.**

Attention : vu le nombre important de colis et les délais de commande imposés, aucune inscription ne sera prise après cette date.

Si vous n'avez pas eu le courrier, inscrivez-vous en mairie.



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Pendant les vacances de Toussaint : fermés les lundis, ouverts les jeudis de 15h à 18h + mercredis et vendredis aux horaires ci-dessus.

L'automne est arrivé ! Il y a plein de feuilles à attraper et de jolies histoires à découvrir à l'heure du conte le **mercredi 19 octobre à 10h30. Pour les 3-7 ans. Gratuit - Sans inscription.**

Pour les plus petits 0-3 ans, séance Bébés lecteurs : histoires, comptines et jeux de doigts - **gratuit - sur inscription** 1 adulte accompagnant (parent, grand-parent ou assistant maternel).

Pendant les vacances, heure du conte spéciale Halloween **jeudi 27 octobre à 17h30 - Pour les 4-7 ans - Sur inscription.**

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/ Jeudi 15h-18h/ Vendredi 15h-18h30
Samedi 10h-12h et 14h-17h30



**Krypto et les
supers animaux**

**MERCREDI
5 OCTOBRE**

14H30



**RUMBA
LA VIE**

**VENREDI
7 OCTOBRE**

20H30



**De l'autre côté
du ciel**

**MERCREDI
12 OCTOBRE**

14H30

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Hier parler pour ne rien dire, aujourd'hui mentir ! Dans sa dernière expression politique, EPA regrette que nous ne prenions pas en compte leurs propositions. Ainsi à leur demande nous aurions refusé l'installation d'une cuve pour récupérer l'eau pluviale et de panneaux photovoltaïques pour le restaurant scolaire. En effet, nous n'avons pas intégré de panneaux photovoltaïques souhaités par EPA, mais par contre le permis de construire intégrait la cuve (récupération et infiltration selon les prescriptions de la MEL), et de plus EPA n'a jamais fait de propositions en ce sens et a même dit, lors du conseil, qu'on ne pouvait pas utiliser l'eau pour l'école ou le restaurant. La mémoire leur fait défaut et visiblement les élus du groupe EPA ne lisent pas les comptes rendus des conseils municipaux (CM des 25 mai et 15 septembre 2021). Donc il existe bien une cuve de 15 000 litres, et cette eau récupérée servira au nettoyage des containers à déchets, au lavage des véhicules de service, à l'arrosage des plantes etc. Encore une fois une critique gratuite et infondée ! A bon entendre....

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Ce n'est pas de ma faute... C'est pas moi c'est lui...

Dans le dernier bulletin, le maire nous discrédite à nouveau. Il indique « agir ». Mais où est l'action quand l'état de l'étang ne change pas. Ça ne dépend pas de lui ? Est-ce l'excuse de l'investissement non programmée ? Pourtant, à chaque Conseil, il nous fait voter des « dépenses imprévues »... Et même lorsque c'est au budget, rien n'avance. L'éclairage public continue à se dégrader, des lampes pendent quand elles ne sont pas éteintes. Sans parler de la consommation. On peut espérer que ça bouge puisque le restaurant scolaire est terminé. Malheureusement, l'explosion de son coût total et l'inflation galopante touchant le fonctionnement risquent de mettre en évidence son imprévoyance.